

comblent le vide, pour assurer du travail et la sécurité à la population. Les allocations familiales sont à mon avis une mesure éminemment propre à créer des emplois.

Les bénéficiaires de ces allocations n'iront pas les déposer à la banque. Ils ne les dépenseront pas en voyages outre-mer ou en articles de luxe. Ils iront les porter aux magasins. Ils les remettront aux tailleurs en échange de vêtements. Les tailleurs à leur tour les mettront en circulation. C'est là le beau côté, et c'est pourquoi elles créeront plus d'emplois que toute autre affectation de 200 millions de dollars.

Cette mesure consolidera, loin de l'affaiblir, l'unité nationale. Elle ne l'affaiblira pas, comme l'a prétendu le chef parlementaire du parti conservateur progressiste. Pourquoi la consolidera-t-elle? L'unité nationale devient impossible si tel groupe se voit privé de privilèges dont jouit un autre groupe. Il ne faut pas jouer avec l'unité nationale. Il faut plus que des discours pour la réaliser, et on n'y parviendrait pas ainsi. Il importe que notre population se sente sur un pied d'égalité avec les citoyens de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Voilà le moyen d'obtenir l'unité nationale. Que la population sente que le Gouvernement comprend sa misère et cherche à y remédier. Elle mettra ainsi sa confiance dans la démocratie. C'est de cette façon qu'il convient d'aborder le problème de l'unité nationale.

Il faut déplorer qu'aux yeux de certaines gens les allocations familiales paraissent des subventions à la province de Québec. Il ne s'agit pas de subventionner cette province, mais les Canadiens qui ont besoin de cette assistance. Que font les familles nombreuses de la province de Québec? Sont-elles oisives? Passent-elles leur temps à s'amuser? Ne produisent-elles pas pour le Canada? Les fils et les filles des cultivateurs du Québec ne sont-ils pas employés dans les usines à la production des engins de guerre? Qui a rempli au pays le plus grand nombre d'obus? Les fils et les filles du Québec. Qui a construit des chars d'assaut et des canons pour notre armée? Les fils et les filles du Québec. Ils accomplissent un travail utile. Pourquoi essayer de diviser le pays en disant que ces allocations familiales sont une subvention à une province? Nous devons cesser de considérer la population comme étant de l'Ontario et du Québec et considérer les nôtres comme Canadiens.

Je ne veux pas insister davantage sur ce point. Le *Saturday Night* a publié un très bel article de fond sur les allocations familiales et sur l'attitude de ceux qui prétendent qu'elles constituent une amorce ou une subvention pour Québec. J'ignore qui en est

[M. Rose.]

l'auteur, mais le ton rappelle Sandwell. Il aborde très bien le problème de l'unité canadienne. En voici un passage:

Nous n'aurons l'unité canadienne que lorsque nous pourrons estimer qu'un enfant canadien est Canadien et a droit à certains avantages économiques, quelle que soit son extraction, française, écossaise ou ukrainienne, qu'il soit né dans le Québec ou dans l'Alberta, qu'il soit fils d'un catholique romain, d'un luthérien ou même d'un communiste marxiste. Notre attitude à l'égard de cette législation peut hâter ce temps ou le différer.

J'approuve tout à fait le point de vue de cet éditorial. Certains détails du bill me laissent perplexe. L'honorable représentante de Battleford-Nord (Mme Nielsen) a fait allusion aux différents taux pour les différents âges. J'ai un enfant et je sais qu'un jeune enfant a besoin d'une alimentation spéciale. Les jeunes enfants ont besoin d'aliments tout à fait différents de ceux des adultes. Certains aliments mis en conserve pour les tout petits sont très coûteux. L'huile de foie de morue coûte cher. Imaginez ma surprise l'autre jour lorsque j'ai dû payer \$4 à \$5 une paire de chaussures pour un petit enfant. Et celui-ci ruine une paire de chaussures en un rien de temps. A ce point de vue, je ne vois pas pourquoi on doit accorder \$5 pour un jeune enfant et \$8 pour l'enfant plus âgé.

Il faudra recourir à un système de comptabilité compliqué. Si on examine cette question à tous les points de vue, il serait avantageux d'adopter un taux uniforme de \$8 pour tous les enfants. En appuyant cette mesure, je fais un appel à tous. Nous devrions l'adopter le plus tôt possible et montrer ainsi au peuple canadien qu'aucun groupement au pays ne s'oppose à une mesure si nécessaire au bien-être général.

Si d'aucuns ont des doutes quant aux effets des allocations familiales sur la santé, j'aimerais leur donner quelques chiffres. Je les tiens d'un éminent médecin canadien-français de Montréal. Ils ont trait à la mortalité infantile dans les différentes parties de la ville. Dans l'est de la ville, où habitent les pauvres gens, la mortalité est de 81.2 par mille naissances vivantes. A Notre-Dame-de-Grâce, où habite la classe moyenne, elle est de 49 par mille naissances vivantes. Puis à Westmount, où les riches habitent, le taux est de 30. La différence des taux de mortalité s'explique par la différence entre les revenus. J'espère que les allocations familiales aideront à combler une partie de ces différences. Les allocations familiales ne sont qu'une des nombreuses mesures que l'on adoptera afin de permettre aux Canadiens de vivre et de goûter le bonheur.